



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP DRAGUIGNAN
95 TRA JACQUES BREL CS 20415
83008 DRAGUIGNAN CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 29 302 466 359

Référence de l'avis : 23 83 0118922 88

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

206 CHE DES AMOURIERS

83490 LE MUY

Numéro FIP : 830 67 96 2194578789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 11/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 83107

JUIN JEAN-CLAUDE
206 CHE DES AMOURIERS
83490 LE MUY

Somme qu'il vous reste à payer

294,00 €

Cette somme sera prélevée le 25 septembre 2023.

Compte qui sera débité : FR76 1910 6000 040X XXXX XXX0 381

Identifiant de la banque : AGRIFRPP891

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050022J29C0B466518PAS1A23

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2023.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP DRAGUIGNAN
SAID DRAGUIGNAN - HAUT VAR
95 TRAVERSE JACQUES BREL
CS 20415
83008 DRAGUIGNAN CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 14 175

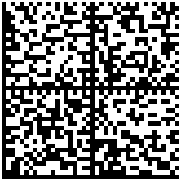
Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : JUIN



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	8278			
Autres revenus imposables.....	289			
Total des salaires et assimilés ²	8567			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 857			
Pensions d'invalidité.....	1590			
Abattement spécial de 10%.....	- 422			
Salaires, pensions, rentes nets.....	8878			8878
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			3	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				2
Revenus fonciers nets.....				5571
Revenu brut global.....				14451
CSG déductible.....				- 277
Revenu imposable.....				14174
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				374
Décote.....				- 374
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets ⁴⁵		5571	5571	
BASE IMPOSABLE.....		5571	5571	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....		540	418	
Total des prélèvements sociaux nets.....				958
Pour information :				
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....				379
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³:

0

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :	540	418
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	- 374	- 290
	166	128
Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³ :		294

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

294

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵

14175

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

3

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....	Déclar. 1	16253
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....		4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+	4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+	4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	=	16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition.....11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.